

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

125

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 9^e jour du mois d'octobre 2013 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon (parent), Mme Annie Cloutier (parent), Mme Jennifer Cupples (parent), Mme Véronique Labrecque (parent), Mme Denise Lachance (parent), Mme Annabel Lacroix (parent), Mme Véronique Laberge (enseignante), Mme Nancy Morin (enseignante), M. Sylvain Codère (enseignant), Mme Suzanne Grondin (représentante des professionnels), Mme Nathalie Grenier (représentante du personnel de soutien), Mme Diane Turcotte (commissaire), Mme Kim Arsenault (présidente conseil des élèves) et Mme Pénélope Robineau-Pépin (vice-présidente du conseil des étudiants).

Absences motivées : Aucune

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Mme Maryse Talbot souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 10.7, *Convention de gestion*, est reporté à la prochaine rencontre.

Le point suivant a été ajouté à l'ordre du jour :

13.1 Demande de financement de M. Pascal Boulanger, entraîneur

CET-827 Sur la proposition de Annie Cloutier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

M. Sylvain Brière propose de faire un tour de table pour que chacun puisse se présenter.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2013

CET-828 Sur la proposition de Suzanne Grondin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juin 2013 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Point 11.1 Voyage de basketball et volleyball

Un comité consultatif a été créé et a tenu sa première rencontre avec Mme Caroline Binette, technicienne en loisirs, M. Sylvain Brière, directeur administratif, un enseignant et ainsi qu'un parent.

Leur travail consistera à clarifier les méthodes de financement pour l'ensemble des demandes.

Point 10.3 : Réaménagement de locaux.

Les nouveaux locaux d'arts plastiques réaménagés au 2^e étage, au cours de l'été, sont fonctionnels.

M. Lacroix a eu une rencontre avec la direction de la formation professionnelle concernant les plans d'aménagement du sous-sol. L'idée est d'isoler la partie de la clientèle secondaire de celle de la clientèle de la formation professionnelle.

5. Élections à la présidence et vice-présidence

CET-829

Madame Annie Cloutier propose Maryse Talbot comme présidente d'élection et Linda Plante comme secrétaire.

Celles-ci acceptent.

Élection à la présidence :

Mme Jennifer Cupples propose Annie Cloutier.
Mme Denise Lachance appuie la proposition.

Mme Denise Lachance propose Jennifer Cupples.
Mme Annabel Lacroix appuie la proposition.

Mme Annie Cloutier propose Denise Lachance.
Mme Véronique Labrecque appuie la proposition.

Mme Denise Lachance refuse.
Mme Jennifer Cupples refuse.
Mme Annie Cloutier accepte la présidence.

Félicitations à Mme Annie Cloutier.

Élection à la vice-présidence.

Mme Annie Cloutier propose Jennifer Cupples.
Mme Annabel Lacroix appuie la proposition.

Mme Denise Lachance propose Pascale Baillargeon.
Mme Véronique Labrecque appuie la proposition.

Mme Pascale Baillargeon refuse la proposition.
Mme Jennifer Cupples accepte la vice-présidence.

Félicitations à Mme Jennifer Cupples.

Fin des élections.

6. Résolution pour l'élection du responsable au comité de parents

Habituellement cette personne est élue à l'assemblée générale des parents. Comme cette personne n'a pas été élue à la dernière assemblée générale des parents et, après vérification auprès de la CSHC, nous procéderons à son élection par résolution. Maryse Talbot nous fait donc la lecture du projet de résolution pour l'élection du ou de la responsable au comité de parents.

CET-830

Sur la proposition de Annie Cloutier il est résolu d'accepter la résolution telle que présentée.

Élection du responsable au comité de parents.

Mme Annie Cloutier propose Jennifer Cupples.
Mme Denise Lachance appuie la proposition.

Mme Jennifer Cupples accepte la proposition.

Félicitations à Mme Jennifer Cupples.

Élection d'un substitut

Mme Véronique Labrecque propose Annabel Lacroix.
Mme Pascale Baillargeon appuie la proposition.
Mme Annabel Lacroix accepte la proposition.

Félicitations à Mme Annabel Lacroix.

7. Correspondance

Une enveloppe de la Fédération des comités de parents est remise à Annie Cloutier.

8. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucune question.

9. Rapport d'activités

9.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents

Le compte-rendu suivra suite à l'assemblée de parents qui aura lieu le 21 octobre prochain.

9.2 Rapport du conseil des élèves

Mesdames Kim Arsenault et Pénélope Robineau-Pépin représentent le conseil des élèves. Elles soulignent que le budget du conseil des élèves n'est que de 9 000 \$, car ce dernier a dû absorber une dette d'une année antérieure qui consistait à payer les haut-parleurs.

Elles nous présentent les demandes suivantes :

- Instaurer un calendrier géant indiquant les activités et les thématiques.
- L'installation de distributrices à collations pour ceux qui pratiquent des sports.
- Que la cafétéria offre des portions plus généreuses pour ceux et celles qui ont un plus grand appétit.
- Activités réconforts suite aux événements du 6 juillet dernier.

Pour les activités d'Halloween, 3 propositions ont été faites au conseil d'école. Mme Talbot leur annonce que le choix de la 5^e période a été retenu pour tenir les activités.

10. Questions administratives:

10.1 Adoption des règles de régie interne (document)

Distribution du document des règles de régie interne à chacun des membres. Nous n'en ferons pas la lecture exhaustive, toutefois Maryse Talbot souligne les points importants à retenir.

CET-831

Sur la proposition de Denise Lachance il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

10.2 Dépôt du plan de travail et dates des rencontres (document)

Mme Talbot présente et détaille le plan de travail du conseil d'établissement pour les prochains mois.

Présentation du calendrier, des dates et l'heure des rencontres. La dernière rencontre aura lieu le 18 juin 2014. Le tout convient aux membres.

10.3 Choix des représentants de la communauté

Personne n'a été élu à ce poste. Mme Talbot demande à ce que chacun pense à une personne pour être membre de la communauté.

10.4 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

M. Brière présente un document indiquant un budget réduit à 1 505 \$ dont 753 \$ sont déjà dépensés. Il ne reste donc que 752 \$ pour l'année en cours.

En ce qui concerne les frais de déplacements il sera important de soumettre sa demande avant la mi-mai 2014. Ainsi, ces dépenses pourront être comptabilisées dans l'année en cours.

10.5 Les étapes et les rencontres parents—enseignants (documents)

Mme Talbot distribue le document. Auparavant, seulement une étape comptait pour le collégial. À compter de cette année, le collégial s'est arrimé avec le secteur jeunes et comptabilisera les deux premiers bulletins.

10.6 Formulaire de dénonciation d'intérêt (information)

Les formulaires sont distribués aux membres, complétés et remis à la secrétaire.

10.7 Convention de gestion (document)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10.8 Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif et du conseil des commissaires (information)

Mme Talbot distribue le calendrier des rencontres des commissaires.

10.9 Suivi du comité aviseur

Le mandat du comité aviseur est de créer des politiques qui seront mandatées par le conseil d'établissement.

M. Brière mentionne qu'à la polyvalente il y a beaucoup de demande de financements, ce qui peut représenter environ 102 000 \$ annuellement.

Un sondage sera fait dans le but de savoir où va l'argent, à qui est-il destiné et à quoi sert-il. Il faut structurer les demandes de financements même pour l'activité de volley-ball civil.

Mme Talbot apporte la nuance que l'argent se retrouve dans le compte des équipes. L'honnêteté des intervenants n'est nullement mise en question. Il s'agit de clarifier comment circule les argents.

De plus, certains entraîneurs souhaitent bonifier les services offerts aux équipes.

Deux parents doivent siéger au comité aviseur. Un premier fut nommé en juin dernier.

Y a-t-il un parent intéressé à poser sa candidature?

Mme Jennifer Cupples démontre son intérêt à joindre le comité aviseur, toutefois elle mentionne qu'elle a deux enfants qui font du sport. Elle ne voudrait pas être en conflit d'intérêts.

Mme Cupples est nommée au comité aviseur et nous considérons le fait que ses deux enfants font partie d'équipes sportives.

11. Questions éducatives

11.1 Plan de lutte (adoption)

Mme Talbot présente et détaille le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce dernier est en place depuis l'an dernier à la polyvalente.

Une affiche du nouveau code de conduite sera installée dans chacune des classes. Lors de la première communication, nous ferons parvenir une synthèse de ce plan, format lettre, dans chacun des envois.

Les efforts portent fruits, par exemple, au niveau des surveillances à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. Que tous aient un discours commun, cela apporte plus de poids aux interventions des surveillants. C'est faire front commun face au code de conduite.

Il y a aussi la présence quotidienne de la Sûreté du Québec à l'école. La policière, Mme Fillion, rencontrera tous les élèves.

Les membres soulèvent des coquilles dans le document présenté. Ce dernier sera corrigé et déposé à la prochaine rencontre.

CET-832

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'accepter le plan de lutte contre l'intimidation après correction.

11.2 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (document)

Le tableau annuel des activités éducatives est distribué avec une description des activités.

CET-833

Sur la proposition d'Annabel Lacroix il est résolu d'adopter le tableau des sorties éducatives 2013-2014.

11.3 Comité cafétéria

M. Brière nous informe qu'une première réunion aura lieu au mois de novembre. Une autre aura lieu en mars prochain pour la semaine de la nutrition.

Un parent doit siéger au comité de la cafétéria. Nous vérifions donc auprès de l'assemblée si un parent serait intéressé.

Mme Denise Lachance accepte d'y participer.

11.4 Demande de dérogation

Les élèves qui font partie de l'unité de rattrapage ne font pas d'examens comme ceux du régulier à la fin juin. C'est plutôt une semestrialisation.

Une passerelle entre les adultes et le secondaire, pour la 1^{re} année, a été développée et aidera à lutter contre le décrochage. Cela permettrait d'obtenir un D.E.S. au secteur adultes si l'élève termine un D.E.P dont le préalable était le 4^e secondaire.

Maryse Talbot nous fait la lecture de la dérogation.

CET-834

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter le projet de dérogation.

11.5 Portes ouvertes

La journée. *Portes ouvertes*, aura lieu le samedi 2 novembre 2013. Des feuillets publicitaires seront remis aux élèves de 6^e année et seront également disponibles la journée même.

Il est mentionné que l'an dernier il n'y avait pas assez de représentants au niveau sportif. Les organisateurs verront à corriger cette situation cette année.

11.6 Galas

Comme à chaque année il y aura les galas hors-d'ondes, sportif et méritas qui auront lieu au début du mois de juin prochain, soient les 5,6 et 7 juin 2014.

Le bal des finissants se tiendra samedi, le 21 juin 2014 sous une toute nouvelle formule.

11.7 Demandes des infirmières du CSSS du Granit

Les infirmières nous demandent l'installation d'une distributrice à condoms dans l'école. Il est suggéré de l'installer dans le corridor où se trouve le bureau de l'infirmière et il y aurait un coût pour l'achat des condoms.

Il est proposé que cela soit fait dans le cadre d'une activité de sensibilisation. Il faudrait vérifier les programmes existants. Vérifier auprès des autres écoles s'il y a de ces distributrices, où sont-elles installées et quelle en est leur utilisation.

12. Informations

12.1 Les bons coups

La rentrée scolaire s'est déroulée de façon positive. Madame Cloutier souligne que les élèves avaient apprécié leur rentrée scolaire.

Le *Salon des carrières* organisé par Mme Johanne Vachon fut un succès et fort apprécié des élèves en choix de carrière.

Lancée du magazine Zig Zag du projet PRÉE de la table réalité jeunesse. Les jeunes ont jusqu'en novembre pour envoyer leurs textes.

Le 1^{er} novembre prochain il y aura une rencontre concernant le projet de développement avec le CSSS du Granit via les activités passion. Ce dernier a un volet développement avec la collectivité, entre autre, la jeunesse. (par exemple, le chant, l'art, la lecture à voix haute, etc.).

13. Varia

13.1 Demande de financement de M. Pascal Boulanger, entraîneur

M. Boulanger organise un souper bénéfice au profit de l'équipe de volley-ball cadette. L'argent recueilli servira à des entraînements pour l'équipe et le budget actuel ne sera pas suffisant.

Chaque athlète doit vendre 15 billets au coût de 25 \$ chacun et fera le service lors de ce « souper-cocktail ».

Le comité aviseur n'étant pas encore en place, le conseil d'établissement doit statuer.

Il a été décidé, suite au dernier bal de juin dernier, qu'il n'y aurait plus d'alcool lors des événements tenus à la polyvalente. La direction doit être cohérente dans ses décisions.

CET-835

Sur la proposition d'Annabel Lacroix, il est proposé d'accepter la tenue de cette activité, mais sans alcool.

De plus, M. Boulanger aimerait utiliser son salaire d'entraîneur pour offrir des programmes d'entraînements particuliers. Il souhaiterait que son salaire soit versé à son budget sportif.

Nous ne voulons pas créer de précédent et un vote à main levée est demandé.

Pour le statu quo : 11
Contre le statu quo : 0
Abstentions : 3

14. Questions des membres du conseil en cours.

Aucune question.

15. Levée de l'assemblée

CET-836

Sur la proposition de Denise Lachance, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 21 h 27.

Annie Cloutier,
présidente

Maryse Talbot,
directrice